

encore habitée de nos jours par l'ancienne garde-barrière.

Au-delà, l'immense cour des débords se voit modifiée de fond en comble. En 1955, trois « locataires provisoires » s'y installent. L'entreprise Serrurier occupe la remise à locomotive et quarante mètres carrés de terrain à l'extrémité du quai à bestiaux pour y garer trois remorques de matériels de marché. La Compagnie des transports urbains (CTU) utilise la cour pour le garage de ses véhicules et l'installation d'une citerne à gasoil, l'ancienne lampisterie et un wagon. La ville de Montmorency récupère la halle aux marchandises pour y entreposer son matériel de voirie. Le provisoire ne durera, pour une fois, que très peu de temps et Montmorency fera édifier cinq bâtiments HLM, dont

l'architecture n'a qu'un lointain rapport avec le bâtiment des voyageurs qu'ils entourent.

La chute tragique de celui-ci est à l'image de la fin peu glorieuse de la ligne elle-même. En 1955, ses locaux sont affectés à l'usage de divers occupants, à commencer par la CGVIL qui devait transférer ses archives sous l'escalier est, après les avoir retirés de la halle, d'où elles s'éparpillaient à tous vents. On sait qu'il n'en fut rien, puisqu'elles furent détruites entre-temps. La CTU réoccupe consigne et salle d'attente supérieure pour y abriter ses voyageurs ; ses agents garent leurs bicyclettes dans la salle d'attente inférieure. Quant à la SNCF, elle se réserve un local au rez-de-chaussée (côté place de la Gare) à usage de bureau de colis.

Les abords immédiats de la gare trouvent aussi préneurs : le café Tubœuf y établit une terrasse et une agence immobilière y élève un kiosque, reconstruit en dur par la suite.

Chacun y trouvant son compte, le bâtiment des voyageurs aurait pu rester en l'état pendant de nombreuses années encore, tout au moins jusqu'à ce que vienne l'époque de la réhabilitation et de la rénovation. Malheureusement, le destin du bâtiment fut tout autre. Un affaissement de terrain l'ayant irrémédiablement destabilisé, on procéda à sa démolition en 1965. Un escalier en pierre à double volée remplace les deux escaliers en bois ajouré qu'il est sensé évoquer.

